VOL. LII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 7 FEVRIER 1922 — No 11

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.50
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50
Tarif des Annonces
Par pouce ....50 sous
ANNONCE LEGALES
1ère insertion, par ligne ....12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous
N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
... ET IMPRIMÉ ...LES MERCREDIS
Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

LA PAIX DU CHRIST DANS LE REGNE DU CHRIST

L'Encyclique "Urbi arcano Dei"

(Suite)

C'est à l'Eglise seule, dit le Souverain Pontife, que Jésus-Christ a confié, avec la promesse solennelle d'un secours et d'une assistance perpétuelle, tous ses enseignements, qui sauvegardent l'existence de la vertu, de la famille et de la société: l'Eglise catholique peut donc contribuer efficacement à la pacification du monde en apportant un remède puissant aux maux qui affligent aujourd'hui l'humanité.

Instituée en effet par Jésus-Christ unique gardienne et interprête de sa doctrine et de ses commandements, l'Eglise possède une puissance spéciale et inépuisable; et c'est à elle qu'il appartient de faire disparaître de la vie publique, de la famille et de la société, le matérialisme déshonorant (materialismi maculam) qui a déjà fait tant de ravages; de répandre partout la doctrine chrétienne, bien supérieure aux doctrines des philosophes; d'unir les classes de citoyens; d'élever la dignité de la personne humaine jusqu'à Dieu même; de corriger les moeurs publiques et privées: ainsi, particuliers et chefs de peuples, aussi bien que les institutions publiques elles-mêmes, seront animées du sentiment divin du devoir; et le Christ sera tout en tous (Colos. III, 11). C'est à l'Eglise seule qu'il appartient aussi non seulement de procurer actuellement la vraie paix du Christ, mais de l'affermir pour l'avenir et de conjurer les périls de guerre encore menaçants, puisqu'elle possède la vérité, qu'elle a reçu le mandat du divin Maitre de former les esprits et qu'elle enseigne aux hommes à conformer leurs actes privés et publics à la loi éternelle de Dieu. Et lorsque les Etats suivront les enseignements de Jésus-Christ dans la gouverne de leurs affaires extérieures, ils auront enfin la vraie paix. Tout ce qui a été fait jusqu'ici pour obtenir la paix a eu peu ou point d'effet, car il n'y a pas d'institution humaine "qui puisse imposer à toutes les nations un Code de lois communes", comme le pouvait, au moyen âge, "cette vraie société des nations que fut la communauté des peuples chrétiens". Les promoteurs de la Ligue ou Société des Nations, qui siège à Genève depuis deux ou trois ans, ne trouveront pas grand encouragement dans ces dernières paroles de Pie XI; mais ils y trouveront la vérité. Dieu fasse qu'il la comprennent et qu'ils sachent y voir le secret de la paix mondiale. La paix digne de ce nom, la paix du Christ, n'existera donc jamais tant que l'Eglise ne pourra pas exercer sa fonction divine de pacificatrice suprême dans la société ordonnée selon les enseignements du Christ, où "les doctrines, les préceptes et les exemples du Christ" seront gardés par tous "dans la vie publique et la vie privée" et où l'Eglise pourra accomplir librement sa mission divine. "protégeant tous les droits de Dieu sur les individus et sur les peuples". C'est ce que le Souverain Pontife appelle, d'un mot le règne du Christ. Et le Pape nous fait un magnifique tableau du règne de Jésus-Christ, dans les esprits par sa doctrine, dans les coeurs par sa charité, dans la vie humaine tout entière par l'observation de sa loi et l'imitation de ses exemples, dans la société domestique par l'imitation des vertus de la Sainte-Famille, dans la société civile par les honneurs souverains rendus à Dieu, source des droits de l'autorité, où le gouvernement prend la règle de ses actes et les sujets trouvent la dignité dans l'accomplissement du devoir de l'obéissance.

"Il apparait ainsi clairement, écrit Pie XI, qu'il n'y a aucune paix du Christ en dehors du règne du Christ; et que, par suite, Nous ne pouvons coopérer plus efficacement à l'établissement de la paix qu'en restaurant le règne du Christ. Lorsque Pie X s'efforçait de tout restaurer dans le Christ, il était comme poussé par une inspiration divine à préparer cette oeuvre de réconciliation pacifique qui devint, après lui, le programme de Benoit XV. Pour Nous, poursuivant le but que s'étaient donné Nos deux prédécesseurs, Nous Nous appliquerons de toutes Nos forces à réaliser la paix du Christ dans le règne du Christ".

Telle est donc la sainte devise du pontificat de Pie XI, pour la réalisation de laquelle le Pape, après avoir mis toute sa confiance en Dieu, dont la perpétuelle assistance lui est assurée, fait d'abord appel aux Evêques, établis par l'Esprit-Saint pour guverner l'Eglise de Dieu (Actes, 20, 26), docteurs et pères des peuples chrétiens, et qui sont comme les membres principaux et en quelque sorte les joints d'or par le moyen desquels se tient, dans un compact et harmonieux assemblage, le corps entier du Christ, l'Eglise, établie sur le solide fondement de la Pierre (quibus veluti artubus praecipuis et aureis quibusdam nexibus compactum et connexum totum corpus Christi, quod est Ecclesia, constitutum in Petrae soliditate, consurgit. Et le Souverain Pontife parle avec complaisance de la nouvelle preuve que les Evêques ont donnée de leur "zèle remarquable" en se pressant nombreux autour de lui, lors des fêtes récentes du Congrès eucharistique et de la Propagation de la Foi. Ce filial empressement des Evêques lui a même suggéré la pensée "de réunir, en son temps, en cette même ville capitale de l'univers catholique, une assemblée solennelle du même genre, pour chercher le remède opportun aux maux causés par l'incroyable bouleversement de la société humaine", pendant l'Année Sainte, (c'est à dire l'année 1925, puisque le dernier des Jubilés universels de l'Eglise, qui marquent solennellement chaque quart de siècle, eut lieu, sous Léon XIII, en 1900). Pie XI prend soin cependant de préciser qu'il ne s'agira pas, en 1925, de reprendre les sessions du Concile du Vatican, "que Pie IX, dit-il, ouvrit au temps de Notre jeunesse, et dont il laissa le programme inachevé, non sans y avoir accompli une oeuvre de la plus haute importance". Comme Gédéon, ce "chef illustre des Israélites" dont le Souverain Pontife nous rappelle l'exemple par l'indication qu'il donne du Livre des Juges, le Souverain Pontife attend, dans la prière, les mains levées vers le ciel, que Dieu lui fasse connaitre avec plus de certitude les desseins de sa volonté sur la reprise du Concile oecuménique si tragiquement interrompu par la guerre de 1870. Da mihi signum quod tu sis qui loqueris ad me: faites-moi connaitre par un signe que c'est vous qui me parlez, telle fut la prière de Gédéon envoyé par Dieu pour délivrer Israël de la puissance des Madianites; telle est la prière de Pie XI, attendant l'ordre divin de reprendre, avec tous les Evêques à ses côtés, la croisade de délivrance entreprise par Pie IX contre les forces de la libre-pensée et du matérialisme.

Mais le Souverain Pontife ne veut pas attendre ces grands jours, qu'il nous laisse espérer, pour exhorter les Evêques, dont il loue le zèle et l'activité, à mener les bons combats de la foi. Le Pape est heureux de féliciter les pasteurs des Eglises particulières des initiatives et des réalisations dues à leur énergie apostolique, "parmi lesquelles dit-il, Nous en remarquons surtout un grand nombre providentiellement suscités pour inculquer aux esprits les bonnes doctrines et pour faciliter aux âmes l'acquisition des vertus et la sainteté". Et le Souverain Pontife signale entre autres, les pieuses unions de clercs et de fidèles destinées à promouvoir l'oeuvre des missions chez les infidèles, les Congrégations de jeunes gens établies sous le patronage de la Sainte Vierge, et ces associations eucharistiques où hommes et femmes s'emploient avec zèle "à procurer à l'auguste sacrement des triomphes à la fois fréquents et solennels, soit au moyen de grandioses processions à travers les rues des cités, soit en provoquant la réunion de Congrès locaux, nationaux ou même internationaux, dans lesquels se réalise la plus parfaite union des coeurs dans une même foi, une prière commune et la même participation aux biens célestes."

Antoine Huot, ptre

(à suivre)

LE GROUPEMENT AUTOUR DU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Aux Anciens Elèves

L'on vient de reconstituer l'Association des anciens élèves du Collège de Saint-Boniface.

Le malheur qui vient de frapper notre Alma Mater nous a rappelé que nous avions une dette de reconnaissance envers l'institution et que nous devions, comme groupe, lui apporter notre part de secours. L'occasion semble bonne également de renouer, entre anciens, les liens d'amitié la bonne camaraderie, de provoquer des réunions plus fréquentes qui seront des fêtes du souvenir.

Le Conseil exécutif de l'Association désire être en relations avec chacun des anciens. Il s'agit aujourd'hui de réparer nos négligences de naguère et de prouver notre attachement au vieux Collège. Si l'édifice est détruit, son esprit demeure; à nous tous d'aider au prolongement de son action intellectuelle et morale.

En conséquence nous prions tous les **anciens élèves** qui liront ces lignes:

1. De faire connaitre, sous le plus bref délai, leur adresse actuelle;

2. De nous apprendre **l'adresse actuelle** de tout ancien élève de leurs connaissances, qui aurait quitté l'endroit où il demeurait lors de ses années de collège; si l'on n'est pas bien sur, nous renvoyer à celui qui serait susceptible de nous fournir des renseignements plus précis.

3. Nous donner les noms de tous les anciens qui, à leur connaissance, sont décédés.

Prière de faire parvenir toute communication à
Monsieur **A. C. LARIVIERE**, Secrétaire,
Association des Anciens Elèves du Collège de Saint-Boniface.
Rue Masson, St-Boniface, Manitoba.

Nous osons demander à tous les journaux, amis de l'oeuvre, de reproduire ce communiqué et nous les en remercions d'avance.

ALMANACH POUR 1923

L'Almanach français du Manitoba, publié par la West Canada Publishing Co. est maintenant en vente. Cet almanach contient des renseignements très utiles pour les cultivateurs.

Mme Alfred Lévêque, résidente de St Boniface a été inhumée lundi dernier. Elle fut durant sa vie une travailleuse active de nos oeuvres de charité. Nous offrons nos sympathies à la famille éprouvée.

POUR LA RECONSTRUCTION DU COLLEGE DE ST-BONIFACE

Saint-Jean-Baptiste souscrit $2,800; St-Pierre, $2,000; Letellier $2,000; Ste-Agathe, $1,100; St-Norbert, $1,200, et LaBroquerie $800.

Etat détaillé des premières souscriptions

Nous commençons aujourd'hui la publication des souscriptions faites par la campagne pour la reconstruction du Collège de Saint-Boniface. Nous n'avons pas encore de rapport complet des paroisses visitées dimanche dernier. Tout indique, cependant, que dans bon nombre d'endroits on a compris l'importance de l'oeuvre et on a dnoné généreusement.

PAROISSE DE NOTRE DAME DE LOURDES, MANITOBA.
(21 janvier 1923)

Chanoines Rég Immaculée Conception	$100.00
Dr A. Galliot	100.
Pierre Bazin	100.
X. Delaquis	100.
J. Etienne Durand	100.
Pierre Charrière	30.
F. C. Lesage	30.
Alexis Jamault	30.
Auguste Bélanger	30.
Louis Charrière	30.
Pierre Moreau	26.
Joseph N. Lesage	26.
Gabriel Vigier	25.
P. Pantel	25.
J. E. Bruyère	25.
P. A. Bosc	25.
Joseph Robitaille	25.
J. B. Préjet	25.
Casimir Préjet	25.
J. E. Frey	25.
Henri Leverrier	25.
Supérieure Soeurs Cinq Plaies	25.
Jules Roch	25.
L. Delaquis	25.
Pierre et René Bosc	25.
V. Robitaille	25.
François Roch	25.
[illegible] Gilbert Collet	25.
Vincent Cenerini	25.
Marius Assié	25.
Joseph Pilloud	25.
Pierre Vuignier	25.
Louis Fouasse	25.
Charles Augiert	25.
Meinrad Charrière	25.
Jean Augiert	25.
Gustave Rajot	25.
François Lesage	25.
Cyprien Lesage	25.
Ovila Caillier	25.
Joseph Paulhus	25.
Julien Fouasse	25.
Antoine Gaspoz	25.
Jean Comte	20.
François Fouasse	20.
Auguste Comte	20.
Joseph Le Moullec	20.
Paul J. Magne	15.
V. Muller	15.
Louis T. Moreau	15.
J. B. Lesage	14.
Gustave Fradin	12.
D. Roch	11.
J. M. Baron	11.
Antoine Lamblin	11.
Joachim Dupasquier	10.
Joseph Comte	10.
Louis Durand	10.
Michel Durand	10.
Joséphine Brisson	10.
Pierre Bérard	10.
Joseph Charrière	10.
Jean Durand	10.
Jos. Théroux	10.
Irénée Champagne	10.
C. Fouasse	10.
A. Pilloud	10.
Cercle Jeanne d'Arc	10.
Henri Ranger	5.
Léon Fouasse	5.
Ch. Sala	5.
Robert Joberty	5.
J. Delaquis	5.
Edmond Saelens	5.
A. Sauteur	6.
Louis Fradin	6.
Egl. Moreau	2.
Maxime Durand	2.
Esther Aussant	4.
Pierre Meyer	2.
Auguste Durand	2.
P. Le Gourriérec	2.
Eugénie Ferrand	2.
Noël Chalumeau	2.
Omer Gour	1.
P. Gauthier	1.
Y. Gelley	1.
Pierre Galliot	3.
Laurent Charrière	2.
Paul Jacquiard	1.
Henry Davy	1.
A. Lafrenière	2.
Louis Charrière	1.
Mme Veuve Rozière	3.
Paul Saelens	1.
Alcide Paulhus	1.
John Brick	1.
Joseph Brick	1.
Albert Muller	1.
Pierre Durand	.25
Anne Lancelot	.50
P. Maxué	1.
John Montagnon	.50
J. L. Lagourrérec	1.
Dame J. Titchitt	.75
A. Cenerini	1.
Maurice Avanthay	.50
Marceline Avanthay	1.
Léon Chabouty	1.
Joseph Kolly	5.
Ferdinand Paulhus	1.
Casimir Pilloud	1.
Yves Bazin	.50
C. E. Toutant	1.
François Grivet	5.
Emile Sibilleau	2.
Napoléon Bourdon	.25
L. Hingra	.50
Marie Deroyer	.50
Alphonse Gaboriaux	.50
Léonie Dupasquier	2.
Yves Dondo	5.50
Alfred Laroque	5.
Mme Veuve Bonnefoy	1.
Joseph Durand	6.
Isabelle Magne	5.
Jeanne Magne	1.
Thérèse Comte	10.
Noé Lesage	1.
Louis Moreau	2.
H. Moreau	1.
Louis Dacquaze	1.
Hipp. Pilloud	1.
Ambroise Delerune	5.
François Suchet	1.
Joseph Toutant	.50
Mme H. Espenel	.50
Victor Deshayes	6.20
Raphaël Brick	1.
	$1,947.45

PAROISSE DE FANNYSTELLE

P. Painchaud	$ 2.00
Cap. J. Piché	2.
Famille Dupuis	2.
Caroline Gousseau	3.
Armand Desilets	5.
Oscar Cyrenne	2.
Ovide Dureault	1.
J. J. Black	1.
H. Arnal	5.
A. Poirier	5.
W. Warwaruk	5.
E. Dureault	10.
M. Mollot	10.
Ad. Piché	2.
E. Guyot	5.
Mme Guilbault	2.
J. L. Piché	2.
Chs. Piché	10.
O. Arnal	10.
Ach. Morissette	25.
Jos. Barrette	20.
O. Hamel	10.
E. Cyrenne	1.
E. Desilets	1.
Geo. Ménard	5.
J. D. de Montigny	2.
A. Arnal	10.
Ben Arnal	10.
M. Arnal	25.
C. J. Hubly	10.
Soeurs Oblates	25.
Mme L. Loriset	3.
R. Bourge	1.
A. Lavigne	1.
Alex. Lavigne	1.
P. Lacource	1.
T. L'Espérance et M. Boucher	1.
Alcide L'Espérance	1.
T. P. McCrevy	5.
Arth. Régis	2.
H. Provencher	1.
Geo. Godin	1.
E. Painchaud	1.
A. Desilets	1.
E. Poitras	2.
C. Cyrenne	1.
O. Bourque	1.
Omer Cyrenne	1.
J. Gauthier	1.
	$254.00

SAINT-LEON

Rév. Père Marie Straub	$100.00
Soeurs Chanoinesses de Saint-Léon	25.
J. A. Beaulieu	10.
Romeo Belleau	1.
Oct. Bergeron	10.
Joseph Dion	5.
Joseph Gagnon	20.
Henri Gareau	1.25
Ovila Gareau	25.
Felix Grenier	15.
N. Jubinville	25.
Mme Eugène Kern	1.
Alex. Labossière	5.
Alfred Labossière	10.
Antoine Labossière	5.
Arthur Labossière	1.
Azarie Labossière	50.
Felicien Labossière	5.
Hormisdas Labossière	5.
Isidore Labossière	5.
Joseph Labossière, Sr	20.
Jos. Labossière	10.
Joseph Ed. Labossière	10.
Nazaire Labossière	5.
Théobald Labossière	5.
G. C. Landreville	10.
C. Le Blanc	2.
O. Le Blanc	30.
Raymond Le Blanc	2.
Sylvestre Lemieux	5.
Edmond Lussier	10.
P. Lussier	10.
C. Major	30.
P. Martel	10.
Alex. Moreau	4.
Jos. Moreau	5.
Philippe Moreau	5.
Esdras Payette	10.
George Payette, 2 pour cent de la vente de son blé.	
Henry Payette	25.
Sinai Payette	5.
Albert Pellerin	5.
Théodore Pellerin	5.
Geo. A. Rondeau	5.
Hervé Rondeau	5.
Onésime Rondeau	5.
Télesphore Rondeau	7.
Xavier Rondeau	5.
D. Routhier	10.
Louis Routhier	12.
Mme Veuve F. Lafrenière	2.
	$623.25

SOMERSET

L'Abbé Louis Messier	$ 50.00
George Arnould	$ 10.00
H. Bessette	10.
O'Leary Cadoreth	5.
Philéas Cadoreth	5.
Philéas Boyer	25.
Charles Belleville	5.
Jules Crespiegne	25.
Joseph Cusson	5.
Célestin Champagne	25.
Mme J. A. Decosse	15.
Aristide Decosse	5.
Roméo Decosse	40.
Jean De Froment	25.
David Girouard	5.
Mme Louis Girouard	5.
Alexandre Gilmore	1.
Bert. Hébert	10.
Cyprien Girouard	2.
Fred. Gilbert	25.
Hector Gilmore	2.
Alexandre La Bossière	25.
Edgar La Bossière	2.
Jean La Bossière	10.
Louis La Bossière	15.
Mme Marie La Bossière	10.
Pierre La Bossière	1.
Alexandre Lafrenière	1.
Cyprien Lafrenière	10.
Mme Lucie Lafrenière	1.
Excide Landry	5.
Zenon Landry	5.
Urbain Lemieux	5.
Napoléon Lemieux	15.
Mlle Hermance Lussier	10.
E. B. Larrivée	15.
Mme Célina Mireau	10.
Mme Marie Moreau	1.
Aimé Nadeau	10.
Gualbert Nadeau	20.
Hildege Nadeau	15.
Prosper Payette	20.
Pierre Parent	1.
J. B. Potvin	5.
J. Gabriel Poitras, Prêtre	25.
Télesph. Rhéault	11.
E. Rouire	10.
Dr J. Rocan	100.
Joseph Rheault	15.
Thomas Trottier	1.
Joseph Wery	2.
Alexandre Perreault	25.
	$702.00

BRUXELLES

E. Bach	$ 15.00
J. Brydens	15.
A. Chabot	25.
A. Coté	50.
Donat Desrosiers	25.
C. Demane	1.
J. Doyon	25.
N. Dubuc	25.
Jos. Gaucher	25.
F. Gaucher	10.
Chas. Hacault	50.
Frs. Hacault	25.
Jean Hacault	50.
Jos. Hacault	25.
Rév. H. Heynen	100.
Mme M. Hallen	1.
John Hilhorst	2.
E. D'Hout	10.
F. D'Hout	1.
Jules De Kezl	10.
J. De Koninck	5.
Mlle Labelle	10.
Julien Ledoyen	3.
E. Mangin	75.
Jos. Mangin	10.
A. Monginet	5.
Auguste De Pape	25.

(A suivre en page 2)

POUR LE COLLEGE

(Suite de la page 1)

Arthur Rouire	15.
John Simonds	2.
E. Simonds	50.
O. De Steur	50.
Van De Spiegle	1.
J. Toldard	10.
Religieuses Ursulines	50.
Anonyme	5.
Fortunat Robidoux	10.
	$826.00

LA SALLE

M. l'Abbé Evariste Haide	$105.00
Arthur Haide	10.
J. E. Rochon	11.
Mme M. Cormier	10.
Alf. Cormier	11.
Ars. Daoust	10.
D. Lagacé	6.
D. Levasseur	6.
J. E. Villeneuve	6.
L. Lavallée	5.
Phl. Cormier	5.
Mme J. S. Desgagnés	5.
H. A. Gouin	5.
L. Goffert	5.
Anonyme	5.
A. P. Jarry	6.
H. Comeau	5.
Pierre Daoust	5.
Arthur Ralph	3.
Sul. Lapointe	2.
Art. Girardin	2.
Alex. Desgagnés	2.
Albert Girardin	2.
R. Lapointe	1.
Anonyme	1.
A. Rochon	1.
Jos. Comeau	1.
Jos. Vouriot	1.
A. Lanoie	1.
Alf. Carignan	1.
Albert Vauriot	1.
Mme O. Gaudry	1.
Raphael Lanoix	1.
F. Lanoix	1.
Ernest Comeau	1.
Ant. Lapointe	1.
Célestin Bonneau	1.
Armella Lagacé	1.
N. Girardin	1.
Mme N. Girardin	1.
S. Lapointe	1.
A. Bonneteau	.25
C. Cormier	25.
Albert Cormier	25.
Donat Cormier	25.
A. Bertrand	25.
P. Levesque	10.
L. Hogue	10.
Jos. Lagacé	5.
Charles Lanoie	5.
Philippe Leblanc	5.
Joseph Levasseur	5.
A. G. Forest	75.
C. Lagacé	27.
Mlle E. Bourque	25.
Zeph. Lagacé	10.
Roméo Levasseur	5.
N. Gauthier	5.
Jos. A. Cormier	15.
Wm. Beattie	1.
Treffié Gouin	1.
Mme Delphis Lagacé	5.
Mme A. P. Jarry	3.
Anselme Lapointe	25.
Une Souscription de dix piastres dont nous n'avons pas de carte	10.
	$603.00

SAINT-CLAUDE

M. le Curé	$ 10.00
Elzear Allard	2.
Inconnu	5.
Anonyme	1.
Anonyme	1.
Inconnu	.50
A. Chappellaz	5.
Dames Chanoinesses	5.
Inconnu	2.
Inconnu	1.
G. L. Curel	2.
Fernand Vandel	1.25
Henry Major	5.
A. Jacques	10.
Jos. Philippe	5.
Jos. Jacques	1.
R. Martin	4.
Antoine Jacques	5.
J. B. Bouzy	1.
Odias Roy	2.
Edmond Jacques	1.
Famille Aug. Rey	5.
Alphonse Lambert	2.
Etienne Allegrey	1.50
Alphonse Masse	1.
S. Dupont	1.50
F. Chapellaz	1.50
Jacques Le Roux, fils	1.
Joseph Dacquay	1.
E. Chapellaz	1.
Leroux	.25
Jacques Leroux	1.
Félix Raydor	5.
Yves Dackoy	1.
J. N. Kervinio	1.
Joseph Le Goff	1.
Joseph Allec	1.
Jean Sibilleau	2.
J. M. Le Bois	5.
Ovila Gauthier	.50
Anastasie Jacques	5.
P. Vinet	2.
Jos. Carignan	1.
Michel Chappellaz	5.
Mme Edmond Lapointe	2.
Albert Paquin	25.
J. A. Bériault	1.
J. Bodin	2.
A. P. D.	.50
Jean Martin	10.
J. R. Carrier	5.
H. Lacroix	1.
S. Gélinas	1.
Louis Neiget	1.
Gaston Arbez	2.
Agnès de Moissac	1.
Paul Arbez	1.
Y. Charette	1.

H. Arbez	1.
Gabrielle Arbez	1.
J. McEachram	1.
Joseph Plante	2.
Marie Deforel	1.
Xavier Allec	1.
J. C. H. Arbez	50.
Arsène Arbez	1.
Jean Guichard	1.
Thérèse Lacroix	1.
Marie Lacroix	1.
O. Lacroix	10.
M. Jobin	5.
Pierre Arbez	2.
Louis Arbez	1.50
Edouard Masse	1.
A. Pachet	.50
Math. Le Devehat	1.
Geneviève Lacroix	1.
Paul Lacroix	1.
Anonyme	6.
Anonyme	7.
Geo. Taburet	1.
M. L. Taburet	1.
Joseph Arby	2.
Julien Philippe	1.
Amédée Hine	2.
L. Lacroix	15.
F. Gérin	1.
Delphine Furet	1.
Mme M. J. Bernard	.50
Anonyme	.50
Alfred Dumas	.25
Y. Dupasquier	.50

SAINT-ALPHONSE

M. l'Abbé Lapointe	$ 30.00
Henri De Juegh	$ 5.00
O. Delichte	5.
Alphonse Delichte	5.
Auguste Delichte	5.
Em. Roeland	10.
Jos. Fifi	25.
Gaston Huitet	1.
Henri Fifi, fils de Jos.	1.
Téophos De Pauzon	1.
Auguste Reyntjer	.25

HAYWOOD, MAN.

Anonyme	$ 25.
Victor Bonneteau	1.
Georges Bourassa	7.
Mlle Yvonne Clément	2.
Octave Esnault	1.
Pierre Antoine Fay	1.
Alexandre Gautron	5.
Ernest Gautron	1.
Camille Laflèche	1.
Jacques de Moissac	.25
Edouard Perrault	1.
Jean Louis Picton	5.

(A suivre sur la 3me page)

POUR LE COLLEGE

(Suite de la 2e page)

Maurice Picton	20.
Wilfrid Poirier	.50
Adrien Roy	6.
Camille Roy	3.
Philippe de Rocquigny	2.50
	$82.25

SAINT-LUPICIEN

Rév. Joseph Picot, curé	$ 50.00
Mlle Henriette Hébert	20.
Marc Moreau	25.
Ad. Gaboury	25.
Azarie Encontre	15.
E. Boulodre	10.
Napoléon Payette	10.
R. H. Morin	5.
Mlle Antonie Préjet	5.50
Jules Encontre	5.
Pierre Bourrier	5.
Jules Boûrrier	5.
Augustine Préjet	6.
Ernest Dufault	5.
Roger Moreau	5.
H. Bourrier	4.
Napoléon Bergeron	3.
M. Wasse	2.
M. Scoles	2.
Emile Bourrier	1.50
Albert Brisson	1.
Joseph Payette	1.
U. Dupras	1.
	$212.00

PAROISSE DE MARIAPOLIS

Camille Barsalou	$ 10.00
Arthur Barsalou	15.
Joseph Généreux	5.
Arthur Desrochers	1.
Philien Nick	50.

Charles Lafortune	5.
C. Geirnoart	5.
Eugène Choquette	.50
Achille Geogebuer	1.
Louis Desrochers	2.
Leo Morin	5.
Ovila Morin	5.
Charles Lafortune	15.
Gustave Therrien	5.
Ovila Desrochers	5.
De Grant	1.
Auguste Morin	5.
Amédée Delichte	1.
Edmund Hallart	1.
Maurice Geogebuer	.50
Auguste Morin	2.
Antoine Hogue	10.
J. Baptiste Tardif	1.
Elie Tardif	.50
Dames d'Aigle	1.
George Barns	5.50
Alfred Choquette	5.
Philémon Lapierre	5.
C. Landry	25.
Hermas Desrochers	2.
Henri Allard	1.
Doné Trudel	1.
Hélène St-Amant	25.
Louis Trudel, père	1.
Octave Gaboury	5.
Gaeten de Veyrach	5.
W. L. Choquette	2.
A. Neirinck	1.
G. Hubin	1.
Hormisdas Barsalou	10.
François Lecocq, 1 acre de blé.	
Auguste Maes	1.
Hubert Lussier	1.
Mme Louis Lussier	1.
Léon Van Braecke	1.
Sinaï Desrochers	1.
Félix Levreault	5.

P. Levreault	10.
H. Levreault	1.
Mme H. Levreault	1.
Alph. Desrochers	5.
Mme Jos. Desrochers	1.
Hélène Ruyckenbaer	1.
Louis Trudel, fils	1.
Rév. A. Rousseau	100.
H. Tardif	1.
Mme Veuve N. Baron	2.
Blanche Carbonneau	5.
Alice Carbonneau	5.
John Toutant	5.
Alfred Durochers	1.
Frank Baron	3.
Elz. Chapdelaine	1.
Henri Carbonneau	1.
Association des Anciens Elèves à Mariapolis	8.
Albert Guilbert	5.
Ph. Bourgeois	5.
Arthur Choquette	5.
N. Refvik	5.
Théodore Gauthier	5.
Alexandre Carbonneau	5.
Dr. Roméo Paré	1.50
Arthur Poirier	5.
Joseph Daigle	1.
Narcisse Desrochers	1.
Arthur Desrochers	1.
Joseph Choquette	.50
Alfred Burke	1.
Emile Maurage	1.
Pierre Choquette	1.

(A suivre en page 4)

SUR LES MISSIONS

Comment on reçoit les Religieuses au Togo.
(Extrait des Annales de la Propagation de la Foi)

La Mission des Soeurs de Palimé, fondée par les Religieuses de Steyl, avait été fermée pendant la guerre par suite du départ de ces mêmes religieuses. La bonne semence n'y a pas été jetée en vain; on le verra par cette lettre que Mère Léon, de la Congrégation de Notre-Dame des Apôtres, supérieure à Palimé, écrit à la Révérende Mère supérieure Générale:

"Nous avons eu l'honneur de faire le voyage de Lomé à Palimès en compagnie de Monseigneur, (Mgr Cessou), qui n'a cessé de nous témoigner la plus grande bonté.

Le voyage fut très bon, et sans incident, nous arrivâmes à la petite ville qui sera désormais notre champ d'apostolat. Mais qu'elle arrivée. Quoique je sois depuis longtemps déjà habituée aux démonstrations de joie de nos Noirs, j'étais loin de m'attendre à pareille réception.

En approchant de Palimé, vers 3 heures de l'après-midi, nous apercevons toute une théorie d'enfants de choeur, croix et bannières en tête; ils sont suivis d'une cinquantaine de jeunes filles en blanc, avec écharpes blanches, roses, rouges.... Elles portent la bannière de la Sainte Vierge.

"Dès que nous sommes délivrées ne nos bagages, le R. P. Supérieur de la Mission nous présente à cette jeunesse et à toute la foule qui l'accompagne; et tous, à l'unisson, nous souhaitent la bienvenue.... Une des enfants s'avance vers nous et présente un bouquet à la plus jeune, Soeur Joséphine, qui, toute confuse d'un pareil honneur, ne sait que répondre....

Mais voilà que le cortège se reforme et se met en mouvement,, en chantant des cantiques à la Sainte Vierge, sous la direction du R. P. Ollier. Nous prenons rang à la suite, bien émues, je vous assure.

La procession fit le tour de la ville, et naturellement, prit le chemin le plus long. En passant devant les maisons de commerce des Européens, les boutiques et les cases des indigènes, nous fûmes saluées par les agents, commerçants, acheteurs, passants, tous respecteueux et sympathiques. Les jeunes Soeurs ne pouvaient revenir de leur étonnement.

Enfin lentement, nous approchons de l'église. Les cloches s'ébranlent comme pour une grande solennité, l'orgue se fait entendre, et c'est au chant du Te Deum que nous pénétrons dans le gracieux sanctuaire de Palimé, revêtu de ses ornements de fête.

Les jeunes filles déposent leur bannière et vont se ranger dans leurs bancs; toute la foule remplit bientôt l'église. Alors, Monseigneur s'avance vers le banc de Communion et adresse, en anglais, un petit discours à l'assistance. Il dit sa joie d'avoir pu enfin réaliser la promesse qu'il avait faite de donner des Soeurs à Palimé. Il remercie les assistants d'être venus si nombreux témoigner leur sympathie à celles qui vont remplacer désormais, près de leurs enfants et de leurs malades, les premières religieuses qui ont du les quitter.... Il exhorte vivement les parents à envoyer régulièrement leurs enfants en classe, au catéchisme, comme on le fait dans les Missions voisines: à la Côte d'Or, au Dahomey, au Bénin; et il espère que bientôt tous seront satisfaits de l'éducation que nous allons donner à leurs jeunes filles.... nous aussi, nous espérons que la parole de notre premier Pateur portera des fruits; et notre plus grand désir est de mener à bonne fin, avec la grâce de Dieu, l'oeuvre si bien commencée déjà.

POUR LE COLLEGE

(Suite de la page 3)

Adolphe Sierens	1.
Paul Mestdagh	2.
Jacob Conrad	2.
Albert Lebeau	3.
Alphonse Boulet	1.
Adolphe Ballegeer	1.
Ulric Garneau	.50
L. G. Mondor	1.
Léon Capon	2.
Philéas Toutant	5.
Elie Desrochers	2.
Eugène Benoit	2.
Jules Walleyn	5.
Adonai Therrien, 1 acre de blé.	
James Foley	1.
Georges Chequette	1.
Arthur Lambert	.50
Jean Lecocq	1.
Florian Tardif	20.
Raoul Tardif	2.
C. De Baene	10.
John Conrad	1.
Joseph Lavallée	5.
Jeanne Conrad	1.
Adolphis Lilley	5.
J. J. Henrard	20.
Auguste Gilet	5.
Auguste Sierens	1.
Joseph Desrochers	1.
Arthur Rigaux	1.
Jules Allard	5.
Hervé Lussier	5.
Joseph Ricard	5.
Romuald Lussier	25.
Eugène Belcourt	1.
C. H. Carbonneau	10.
John Lussier	10.
Alcide Lussier	3.
Joseph Allard	1.

MM. Albert Lebeau, Alcide Lussier, Raoul Tardif et Alphonse Desrochers ont gracieusement fourni leurs voitures pour faire la ronde de la paroisse.

AVIS AUX FRANCAIS

Les jeunes Français nés en 1903 ainsi que les omis des classes antérieures, sont invités à se mettre immédiatement en rapport avec le Consulat Général de France, à Montréal, en vue de leur inscription sur les tableaux de recensement de la classe 1923.

Ils devront produire un extrait d'acte de naissance à l'appui de leur demande d'inscription.

Il est rappelé que les jeunes gens nés à l'étranger d'un père français ainsi que les créoles des colonies françaises doivent s'inscrire comme les jeunes gens nés en France.

Par ordre,

L'agent Consulaire de France
J. H. Bourgouin.

NOUVELLES LOCALES

Six nouveaux cas de maladie du sommeil ont été rapportés à Winnipeg, la semaine dernière.

* * *

Un jeune homme de 16 ans a été tué la semaine dernière par un train de marchandises dans la cour du C. N. R. au Fort-Rouge.

* * *

M. François Lévêque, âgé de 92 ans, est décédé la semaine dernière. Nous offrons nos sympathies à la famille.

* * *

On demande—Une bonne cuisinière et une bonne d'enfant. S'adresser à Madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin. Téléphone N 1038.

* * *

Il y a de belles propriétés à St-Norbert. Il y en a plusieurs à vendre. Les propriétaires ont quitté le pays. Il y en a qui sont magnifiquement boisées, et dans la partie résidentielle du village. Il y en a aussi dans la partie commerciale. Ca vaut la peine de s'enquérir. On dit que M. le Curé de la paroisse se fera un plaisir de donner des renseignements.

FEU FRANCOIS LEVEQUE

Encore l'un des pilliers du vieux St-Boniface qui est disparu par la mort de M. François Lévêque, décédé à l'âge de 92 ans chez son fils M. J.-Bte Lévêque.

Il n'y avait pas de figure mieux connue à St-Boniface que celle de feu François Lévêque. Petit vieillard à longue barbe blanche, toujours gai et alerte, on aimait à le rencontrer et à jouir de sa bonne humeur.

C'était un bon vieux canadien, dans toute la force du mot, et sa perte sera regrettée par toute la population. Il était le père de MM. Jean-Baptiste, Napoléon, Georges et Louis Lévêque.

A sa famille nous offrons l'expression de nos sincères condoléances.

FEU Mme A. LEVEQUE

La population de St-Boniface vient de perdre l'une de ses vieilles dames les mieux connues dans la Province du Manitoba. Mme Alfred Lévêque (née Gingras) était très respectée et universellement estimée pour sa générosité et son zèle dans toutes les oeuvres de charité.

D'un caractère aimable et toujours souriante, personne mieux qu'elle ne réussissait à obtenir des souscriptions et des dons pour nos institutions de charité.

L'on pourrait dire que surtout depuis un quart de siècle sa vie toute entière a été consacrée à cette oeuvre souverainement admirable.

Veuve de feu Norman Kitson, elle était mariée en secondes noces à M. Alfred Lévêque, à qui nous offrons nos sincères condoléances en même temps qu'à sa fille Madame Horace Chevrier et à ses fils MM. W. et E. Kitson.

UN BEAU DIVIDENDE

La Universal Life Assurance & Annuity Co. a adressé, le 31 janvier, son premier dividende à ses actionnaires. On connaît le système de cette compagnie: une prime de $5.00 par année pendant vingt ans ce qui, au bout des vingt ans, donne droit à une annuité jusqu'au décès de l'assuré. Les assurés de la première année (1902) ont reçu mercredi dernier comme première annuité la somme de $95.60 par police; comme chaque police ne leur a coûté que $100.00 ($5.00 x 20) il se trouve que la première annuité rembourse à elle seule à peu près le montant versé. L'annuité pourra évidemment varier, mais elle sera toujours très rémunératrice. Ceux qui, il y a vingt ans, ont assuré leurs jeunes enfants, voient aujourd'hui quel fructueux placement ils ont fait. Nous connaissons des familles qui recevront chaque année plusieurs centaines de piastres de la Universal Life.

Cette compagnie, on s'en souvient a été fondée il y a vingt ans surtout par du capital canadien-français; feu l'honorable sénateur Bernier en fut le premier président et M. J. B. Côté le premier gérant. L'initiateur de la compagnie fut M. Adrien C. Potvin. M. Potvin avait fait une étude spéciale de ce système d'annuité tel

que pratiqué dans d'autres pays.

Voilà une entreprise qui a réussi au-delà de toute espérance; elle mérite d'être encouragée; un homme qui assurerait libéralement ses enfants dans cette compagnie pendant qu'ils sont jeunes, leur assurerait sûrement un magnifique revenu plus tard et qui durerait toute leur vie.

M. ERNEST GUIMONT NOMME SECRETAIRE

A une réunion des directeurs de la Banque d'Hochelaga, tenue hier après-midi, M. Ernest Guimont C. R., a été nommé secrétaire-général de cette institution. M. Ernest Guimont est avantageusement connu dans les cercles finanaciers et fort estimé du personnel de la Banque. Depuis huit ans, il est chef du service légal de la Banque d'Hochelaga. Il est aussi secrétaire du Crédit-Général du Canada, de la Saguenay-Pulpe. Depuis quatre ans, M. Guimont donne le cours des opérations de banque à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. M. Guimont conserve en core la direction du service légal de la Banque d'Hochelaga.

PROMULGATION OF BY-LAWS

NOTICE is hereby given that the Council of the City of St. Boniface has passed and approved of the different by-laws hereinafter mentioned.

No. 1438—A By-Law of the City of St. Boniface to regulate Vehicles and Vehicular Traffic within the City of St. Boniface.

No. 1439—A By-Law of the City of St. Boniface to amend By-Law No. 1227 relating to waterworks.

No. 1440—To amend By-Law No. 1310 of the City of St. Boniface to determine the "Business Assessment" to be made upon Corporations, Companies, Individuals, or Partnership liable thereto and the "Business Tax" to be levied on said assessment.

No. 1441—To authorize assignment of Tax Sale Certificate to Julie Verhaeghe of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, wife of Richard Noppe, Housekeeper, of the following property. Lot 24, Block 8, RCMP, Plan 1507.

No. 1442—For inflicting penalties for breach of any of the provisions of the By-laws of the City of St. Boniface.

No. 1443—To provide for registration of Plan of Subdivision of Lots 628 & 719, DGS 76, Plan 64, and closing lane between Lots 628 and 630, and opening as a lane, a portion of Lot 727, DGS 76, Plan 64.

No. 1444—To provide for the consolidation of the amounts required for the local Improvements referred to in and for the issue of debentures named in By-laws Nos. 1327 to 1330 inclusive, 1333 to 1344 inclusive, 1346 and 1347, 1349 to 1403 inclusive, 1422 to 1432 inclusive and 1434 to 1437.

No. 1445—A By-law of the City of St. Boniface consolidating By-laws Nos. 1407, 1408, 1409, 1412, 1413 and 1420.

No. 1446—A By-law of the City of St. Boniface consolidating By-laws Nos 1331, 1332, 1345, 1346 and 1433.

No. 1447—A By-law of the City of St. Boniface consolidating By-laws Nos 1406, 1411 and 1421.

No. 1448—A By-law of the City of St. Boniface to provide for assessment by special rate the cost of making a sewer on Seine St. from Dubuc Street to South line of Lot 76 in Plan 651.

No. 1449—A By-law of the City of St. Boniface to provide for assessment by special rate the cost of boring a well on Cote St. between Archibald St. and Evans Ave.

No. 1450—A By-Law of the City of St. Boniface to provide for assessment by special rate the cost of making grading on Dufferin Avenue between Patterson St., and Linden Avenue.

No. 1451—A By-law of the City of St. Boniface to provide for assessment by special rate the cost of making a five foot Cinder walk on North side of Kavanagh St. between Archibald St. and Dufresne St.

No. 1452—A By-law of the City of St. Boniface to provide for assessment by special rate the cost of making a five foot Cinder walk on both sides of Cote Street between Archibald Street and Evans Avenue.

No. 1453—A By-law of the City of St. Boniface to provid for assessment by special rate the cost of making a 12 inch. tile Sewer on Rue d'Orsonnens, between rue St. Luc and Carriere Avenue.

No. 1454—A By-law of the City of St. Boniface to provide for assessment by special rate the cost of making Five foot Granolithic sidewalk on both sides of Eugenie Street extending from Tache Avenue to Kenny Street.

No. 1455—A By-law of the City of St. Boniface to provide for assessment by special rate the cost of making a four foot (4') Concrete sidewalk on East side of Lisgar Avenue from McMillan Avenue to Line south of Lot 6 in Block 43 Plan 385.

No. 1456—A By-law of the City of St. Boniface to provide for assessement of City's share of Paving on Victoria Street from Tache Avenue to Langevin Street.

No. 1457—A By-law of the City of St. Boniface to provide for assessement by special rate the cost of making concrete pavement 20 feet in width on Victoria Street extending from Tache Avenue to Langevin Street.

No. 1458—A By-law of the City of St. Boniface to repeal By-law No. 1153 respecting the appointment of Two Auditors.

No. 1459—A By-law o fthe City of St. Boniface to repeal By-law No. 1250 relating to the appointment of a Permanent Board of Assessment Commissioners.

No. 1460—By-law of the City of St-Boniface respecting the appointment of Two Assessment Commissioners.

No. 1461—A By-law of the City of St. Boniface to incur and create a debt to raise the amount necessary to pay the cost of further extending its waterworks system by the purchase and installation of new plant, water pipes, services and appliances and the work of excavation and construction, such debt to be in the amount of Fifty Thousand Dollars ($50,000.00)

No. 1462—A By-law of the City of St. Boniface authorizing the transfer of the most Southerly fifty feet in width of Lot "C" in Block Eleven which Lot is shown on a plan of survey of part of Lots Eighty, Eighty-one, Eighty-eight and Eighty-nine of the Parish of St. Boniface registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 386; excepting there out and therefrom the most Southerly ten feet in width. (Norwood Masonic Holling Co.)

No. 1463—A By-law of the City of St. Boniface to provide for and authorize the creation of a debt of Twenty-thousand Dollars ($20,000.00) by the issue of debentures for the purpose of purchasing apparatus for protection against fire for the City of St. Boniface.

No. 1464—A By-Law of the City of St. Boniface consolidating By-laws Nos. 1414 and 1417.

No. 1465—A By-law of the City of St. Boniface to create a debt of $50,000.00 by the issue of debentures, in connection with deficit in cost of construction of sewers in City of St-Boniface.

No. 1466—Re Appointment of E. A. Conde and F. T. Taylor as Solicitors for City of St. Boniface.

No. 1468—A By-law of the City of St. Boniface to determine the "Business Assessment" to be made upon the Corporations, Companies, Individuals or Partnerships, liable thereto, and the "Business Tax" to be levied on said Assessment.

All persons are hereby required to take notice that any one desirous of applying to have such by-laws or any of them, or part thereof quashed, must make his application for that purpose to a Judge of the Court of the King's Bench sitting in Chambers, within two weeks next after publication of this notice, once a week, for three successive weeks in the newspaper called "Le Manitoba" and "Norwood Press" or he will be too late to be heard in that behalf.

By order,

ERNEST GAGNON,
City Clerk.

St. Boniface, Man., 23 january, 1923